L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS ... RUE ... BAYON.

... (MARDI,) 31 JANVIER 1832.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 31 janvier.

L'élection d'un représentant en remplacement de M. Claiborne, a commencé hier ; il y a eu 514 votes de donnés.

LÉGISLATURE D'ÉTAT.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.

Séance du 30 janvier.

M. Workman, au nom d'un comité, fait un rapport par lequel il engage la chambre à ne pas renouveler la charte de la Compagnie d'Assurances de l'État de la Louisiane, mais à accorder à la dite corporation les mêmes privilèges qu'à la Compagnie d'Assurances des Négocians. Un *bill* est présenté à cet effet par les membres d'Orléans ; on en fait une première lecture.

M. Duplessis, au nom d'un comité, fait un rapport par lequel il s'élève contre l. prétendue nécessité de faire des changemens à l'acte relatif aux encanteurs de cette ville.

Par une résolution présentée par M. Nicholls, il est enjoint au Trésorier de soumettre à la chambre un état détaillé des sommes payées annuellement pour le loyer des appartemens occupés par les différents bureaux de l'État.

La chambre adopte une résolution, par laquelle le gouverneur est requis de l'informer s'il est à sa connaissance que la délégation de la Louisiane à Washington, ait fait aucune démarche relative au projet de creuser l'embouchure du Mississipi.

La 3me. lecture de la résolution, présentée par M. Hoa, tendant à enjoindre aux sénateurs et représentans de cet état au congrès de faire tous leurs efforts et d'user de toute leur influence pour obtenir du gouvernement général qu'il fasse stationner constamment dans notre ville un détachement de troupes des États-Unis, a été décidée à une majorité de 30 voix contre 4. M. Nicholls ya proposé une résolution additionnelle, par laquelle il est enjoint au gouverneur de faire parvenir cet acte à Washington le plus tôt possible.

M. Allard, au nom du comité auquel avait été référé le bill intitulé "Acte pour empêcher, d'une manière plus efficace, que les esclaves ne puissent obtenir des liqueurs fortes sans la permission de leurs maîtres," fait son rapport en présentant le même *bill* avec quelques amendemens. Sur motion des membres d'Orléans, ce *bill* est mis à l'ordre du jour pour la séance suivante.

NOUVELLES D'EUROPE.

La malle du nord est arrivée hier soir à dix heures ; elle apporte des journaux de New-York du 17 et de Charleston du 21 ; le *Commercial Advertiser* de la première ville, du 16, annonce qu'il a reçu une feuille d'épreuve du *Daily Advertiser and Patriot* de Boston, contenant des nouvelles d'Angleterre apportées par le paquebot *Columbia*, parti de Londres le 27 novembre et de Portsmouth le 1er. décembre. Ces nouvelles sont fort courtes mais d'une haute importance ; M. Atkinson, habitant de Brookline, dans le Massachussets, passager à bord du dit navire, rapporte comme un fait digne de confiance, qu'au moment de son départ le bruit se répandait *qu'une insurrection avait éclaté en Portugal et que le tyran Miguel avait pris la fuite.* Puisse M. Atkinson avoir dit vrai ! l'humanité serait délivrée du plus grand fléau qui l'ait jamais assailie ; d'un fléau pis que la peste, la famine, la guerre, le cholera morbus, et même pis que tous ces maux réunis ! !

Voici le dernier rapport officiel sur l'état du cholera :—

"Sunderland, 28 nov.—Malades restant—32
"Nouveaux cas—14

46

"Guéris—6
"Morts—8—14

"Malades restant—32

"Depuis le jour où cette maladie s'est déclarée, le 26 octobre, 294 personnes en ont été atteintes ; 86 en sont mortes."

M. Atkinson rapporte que le prix du café augmentait et que les détenteurs étaient pleins d'espérance.

Un prix courant de Londres, du 29 novembre, reçu par MM. Topliff, de Boston, cote le café comme suit : St. Domingue 57 à 59s. Havane 60 à 63, bon ordinaire. 201 sacs Mysore jaune ont été vendus de 63. 6 à 65. 6 ; et 176 do. Batavia bon ordinaire, de 60 à 50. 6.

—Il y a eu également un arrivage du Hâvre à Charleston ; mais les dates par cette voie sont les mêmes qui nous sont parvenues directement par le *Mary Howland*.

La *Gazette* de New-York, du 16, en annonçant l'arrivée de la goëlette *Splendid*, capitaine CLARK, venue de Puerto-Cabello en 19 jours, dit que cette goëlette apporte la nouvelle que le général colombien Bermudez a été assassiné à Cumana, le 19 décembre. Au départ du capitaine Clark le pays était tranquille, et il y avait apparence d'une bonne récolte de cacao.

TRAITÉ DE COMMERCE.

De nouvelles facilités viennent d'être assurées au commerce de notre vaste république sur un point de l'archipel des Antilles ; l'immense consommation de café qui se fait aux États Unis, et, conséquemment, la grande utilité d'un approvisionnement toujours suffisant de cette denrée dans les états, imposaient en quelque sorte au gouvernement l'obligation d'établir sur un pied plus convenable nos relations commerciales avec Haïti, d'où se tirent une grande partie du café qui est consommé dans nos villes et nos campagnes, des bois de teinture et de menuiserie, de la cochenille, du cacao et quelques autres articles importants ; s'il faut s'en rapporter à l'extrait suivant d'une lettre de Port-au-Prince, du 11 de ce mois, (reçue ici par la goëlette *American Flower*,) et dont nous pouvons garantir l'authenticité, puisque nous avons en l'original entre les mains, cette obligation a été remplie ; un traité de commerce a été conclu au Port-au-Prince, entre le commodore Elliot, chargé de pouvoir du gouvernement de Washington, d'une part, et le gouvernement haïtien, de l'autre. Nous ne connaissons encore que ce fait en lui même, mais il nous paraît assez important pour n'en pas différer la publication ; les détails nous parviendront sans doute plus tard par le journal officiel : nous aimons à nous persuader que des stipulations claires et précises mettront désormais les intérêts de nos concitoyens à l'abri de toute éventualité, dans ce pays où les suspicions d'un gouvernement qui conserve peut-être encore quelque doute sur sa stabilité future, pouvaient éveiller des craintes qui n'étaient pas dénuées de fondement. Voici le paragraphe auquel nous faisons allusion :—

"...........Un traité de commerce vient d'être conclu avec le gouvernement des États-Unis ; le commodore Elliot, montant une forte corvette, était chargé des négociations ; il a resté mouillé dans notre rade plus d'un mois, ainsi que deux autres corvettes ; son séjour a été fêté par toutes les autorités de notre ville ; il a également donné des fêtes à son bord ; le 1er. janvier, anniversaire de notre indépendance, il a hissé le pavillon haïtien et l'a salué de 17 coups de canon ; il a aussi assisté, en uniforme, à la cérémonie qui a lieu ordinairement ce jour-là."

Voici quelques détails que nous tenons d'un journal de Cincinnati, sur la perte des bateaux-à-vapeur dont nous avons parlé il y a 8 jours :

Le *Lady Washington* a coulé et est détruit. Il n'était pas assuré ; on évalue la perte à $4 ou 5000. Le *New-...* coulé et perdu ; il était assuré pour $10,000 ; une partie de sa machine et de son ameublement ont été sauvés. Le *Chesapeake*, coulé ; il était chargé entièrement pour la Nlle-Orléans, mais on n'a pu sauver qu'une partie de son chargement ; il était assuré pour $11,000. On rapportait que le *Caroline*, destiné pour la Nlle-Orléans, se trouvait un fort chargement, était dans un danger imminent. On estime qu'il y a eu environ vingt chalans, barges &c. qui ont sombré par la fonte des glaces.

BATON-ROUGE, 28 janvier.

Les journaux de la Nlle-Orléans nous apprennent qu'il y a maintenant devant la Législature un bill dont l'objet est de faire annexer une partie de cette paroisse à celle d'Est Féliciana. Nous serions bien en peine de dire quelles raisons on a pu avoir pour faire une semblable proposition, si ce n'est que la paroisse d'Est Féliciana en retirerait de l'avantage à notre détriment, et que son trésor s'enrichirait aux dépens du nôtre. Nous ignorons les raisons qui ont été alléguées, soit par les auteurs de la pétition, soit par les membres de la législature qui sont en faveur de ce projet, car la pétition n'a jamais circulé publiquement et nous ne savons pas qu'elle ait été signée par les habitans de cette paroisse, quoiqu'on y insinue qu'elle l'a été, et quoique les discours qui y ayaient rapport n'aient point été publiés. Ce que nous pouvons au moins assurer, c'est que la partie du chemin qui conduit au Port Hicky, qui est dans cette paroisse, est en aussi bon état que la quelle que ce soit des routes de l'État qui se trouvent sur un sol semblable, et même en meilleur état que la continuation de cette même route depuis la ligne de la paroisse jusqu'à Jackson ou à Clinton. Que cette route soit mauvaise, nous en convenons ; mais le mauvais temps seul en est la cause et non pas le défaut de soin de la part des inspecteurs, ni le manque de désir dans le Jurys de police de la rendre aussi bonne que les autres routes de la paroisse.—Mais peut être nos voisins d'Est Féliciana diront-ils : Nous desirerons embarquer le produit de nos terres, soit au Port Hicky, soit au Port Hudson, par conséquent nous voulons que ses endroits-là soient sous notre jurisdiction : très bien ; mais qu'est-ce que cela prouve !—Faisons une supposition. M. A. possède dans l'intérieur une habitation sur laquelle il fait mille balles de coton : M. B. possède sur le fleuve un lot de terre qui n'a de valeur que parce que les bateaux-à vapeur s'arrêtent vis-à-vis.—Supposez maintenant qu'A vienne dire à B. je veux avoir votre propriété, il faut que vous m'en fassiez présent, parce que je veux y déposer mon coton et je désire que cet endroit-là m'appartienne.—Personne certainement ne prétendrait que B fût obligé d'accéder à une demande aussi modeste, et nous ne pensons pas non plus qu'une cour de justice pût l'y forcer. En outre, il y a maintenant devant la législature un bill pour incorporer une compagnie qui veut établir un Chemin de Fer de Clinton au Port Hicky : si ce bill passe, quelle autorité sur cette route pourra avoir la paroisse d'Est Féliciana ?—Aucune. Elle sera sous le contrôle de la compagnie incorporée qui aura les mêmes droits, que le territoire en question fasse partie de la paroisse d'Est Baton Rouge ou de celle d'Est Féliciana.

Enfin, nous espérons que le Sénateur et les Représentans de cette paroisse demanderont les *ouis* et les *nons*, lorsque ce bill sera mis aux voix, afin qu'on sache quels sont ceux qui sont en faveur du système de voler à l'un pour donner à l'autre. *Gazette.*

EXTÉRIEUR.

CANADA.

MONTRÉAL, 5 janvier.

L'appel nominal de la Chambre est fixé pour le 10. Il parait qu'on prendra alors en considération la conduite et la constitution du Conseil Législatif. L'été dernier nous avons eu occasion d'expliquer au long notre opinion sur ce corps, et de faire voir tant par nos remarques que par quelques articles extraits du NATIONAL de Paris qu'un pays ne peut espérer rien de bon ni retirer aucun avantage d'une branche législative composée comme l'est celle d nos parlons. Les uns veulent l'abolir, les autres veulent la rendre élective. Les opinions sont divisées sur ce point ; mais tout le monde est d'accord qu'il faut une réforme dans le conseil, et qu'elle doit se faire promptement.

En effet si on jette les yeux sur les procédés (*) du Conseil depuis l'ouverture de la session, on ne peut s'empêcher de rire de pitié et être en même tems pénétré d'indignation. Il ne s'est occupé qu'à critiquer toutes les mesures proposées par l'Assemblée ; il a renvoyé tous ses projets de lois, et n'en a présenté lui-même aucun. En vérité il faut convenir que la province se passerait fort bien de ce corp. inutile ; ou que, si nous devons avoir un Conseil Législatif, il doit être autrement composé pour répondre au but de la constitution.

C'est une belle, une noble chose que cette constitution anglaise qu'on s'efforce de nous faire admirer. Mais nous pensons que ce n'est seulement qu'en théorie ; car en pratique elle n'a jamais fait que des mécontens et des malheureux. Il suffit pour s'en convaincre de songer à ce qui s'est passé et se passe encore dans le Royaume-Uni et dans toutes ses colonies ; et aussi de se rappeler ce qui est arrivé aux États-Unis il y a un peu plus d'un demi-siècle.

On nous cite sans cesse pour modèle l'exemple de l'Angleterre ; dans ce moment nous voyons le roi, les ministres et le peuple aux prises avec l'aristocratie ; ils demandent et elle refuse une réforme parlementaire qui est nécessaire et promet d'être avantageuse au peuple qui n'est pas suffisamment représenté. Notre conseil cause ici autant de maux, à proportion, que l'aristocratie en Angleterre. Le pays veut aussi une réforme dans le conseil et il l'obtiendra. Tant que notre conseil sera composé comme il l'est à présent et comme il le sera si on y voit entrer ceux dont on a dernièrement publié les noms, le peuple de ce pays, l'administration et le gouvernement général ne peuvent et ne doivent reposer aucune confiance en lui. Nous ne voulons pas dire qu'il n'y aurait pas dans ce corps quelques hommes instruits, indépendans, amis véritables du pays, dignes de la confiance et du respect de leurs compatriotes ; mais ils sont en trop petit nombre et ils seraient toujours dans la minorité. C'est ce qu'ont toujours fait voir les divisions du conseil.

Si nous nous attachons peu à rapporter les procédés du conseil, c'est parce qu'ils sont trop peu intéressans. On y présente à peu près les mêmes requêtes qu'à la Chambre, on y fait les mêmes rapports de commissaires pour écoles, chemins &c. Ces répétitions deviendraient ennuyantes pour nos lecteurs qui sont informés déjà des mesures dont la législature aura à s'occuper, par le rapport des procédés de l'Assemblée. Quand les bills sont présentés au conseil, on en fixe la lecture à certains jours ; on fait aussi à l'exemple de la Chambre des adresses au gouverneur pour en obtenir des renseignemens et documens. Il s'y élève aussi des discussions, quoique peu souvent. Nous aurons occasion d'en mettre quelques-unes sous les yeux du public pour lui donner un échantillon des talens et de la courtoisie de certains conseillers ; de la libéralité de leurs sentimens et de leurs égards pour le peuple et les représentans du pays.—*Quousque tandem abutere patientia nostra ?* (*Minerve.*)

(*) Ce mot est employé ici et plus loin dans la même acception que le mot anglais *proceedings*, qui signifie *délibérations.* (N. D. R. de l'*Abeille.*)

(*Communiqué.*)

DÉCÉDÉ—Samedi dernier, 29 janvier, M. JEAN JULES PUCHEU, natif de Paris, âgé de 27 ans.

En brave il est tombé, victime de l'honneur.

(*Communiqué.*)

Nous sommes autorisés à annoncer M. FÉLIX DE ARMAS comme candidat pour la place de Recorder et qu'il sera soutenu par

UN GRAND NOMBRE D'ÉLECTEURS.

M. CHARLES GÉNOIS n'étant pas candidat pour la place de *Recorder*, à la prochaine élection, on nous prie d'annoncer M. FRANÇOIS GAIENNIE comme candidat.

(*Communiqué.*)—M. BERNARD MARIGNY sera soutenu comme candidat à la place de REPRÉSENTANT en remplacement de Mr. Claiborne, démissionnaire.

UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

(*Communiqué.*)—Nous sommes autorisés à annoncer Mr. S. J. PETERS comme candidat à la place de REPRÉSENTANT en remplacement de Mr. C. C. Claiborne, démissionnaire.

(*Communiqué.*)

Un grand nombre de votans soutiendront M. DENIS PRIEUR, à la prochaine élection du MAIRE de cette ville.

(*Communiqué.*)

Nous sommes autorisés à annoncer le Col. H. D. PEYRE, comme candidat pour la place de MAIRE, à la prochaine élection ; et qu'il sera soutenu par

UN GRAND NOMBRE D'ÉLECTEURS.

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

☞ *Pour les noms des consignataires des batimens arrivés, et ceux des passagers, voyes la page anglaise.*

EXPÉDIÉS.

Navire Tacitus, Chandler, Liverpool, Linco n & Green ; brick Harvest, Drinkwater, Boston, Hosnard ; goëlette Reaper, Southwick, Charleston.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Porpoise, Davis, de la mer : il a fait passer la barre au brick Mary-Hart, et a amené dans le port les goëlettes Ex press et Exert. Laissé la Balise dimanche à 4 heures après-m'di ; il n'y avait rien de nouveau.

Bateau à vapeur Exert, Ross, de Texas.
Brick Rebecca, Bursh, de la Mobile.
Brick Atlas, Thompson, de Charleston.
Goël. Grove, Marshall, de St.-Marks.
Goël. Express, Giraudel, d'Omoa.
Goël. American Flower, Coulter, du Port-au Prince.
Goël. St.-Croix, Pascal, de New-York.
Goël. Corine, Sailer, de la Mobile.
Goël. May Flower, Ferguson, Charleston.
Goël. Teta, Capo, de Matanzas.

MARCHANDISES DE GOUT.
BUJAC ET HENSLER,
Rue du Marché, entre les 5e. et 6e. rues, coté sud, Philadelphie,

OFFRENT à vendre en gros à des conditions raisonnables,

Un assortiment général de marchandises *françaises, anglaises & allemandes*, et d'articles de goût des Indes.

Aussi :

Pistolets français et anglais
Tabatières de toutes sortes
Lits de toutes sortes
Thermomètres
Boites à musique, à 2, 3 et 4 airs
Parfumerie.
Instrumens de mathématiques
Boites à ouvrage
Sacs et bourses en colliers
Violons et cordes à violon
Poupées de toutes espèces
Bonnets à percussion.

ET UN GRAND NOMBRE d'autres articles de ce genre, dont l'énumération serait trop longue.

Porcelaine française.

Services pour le diner et le dessert, blancs et dorés, et tout blancs ; services à thé, sur les modèles anglais et français, blancs et d'or, et embellis de paysages et de fleurs dorés et de fleurs peintes.

Services à déjeûner do. do.

En outre, un assortiment complet de porcelaine française de toute espèce.

31 janv—1m

BUREAU D'AGENCE UNIVERSELLE.

LES directeurs, qui ont ouvert leur établissement rue St.-Philippe, près la Levée, No. 23, se chargeront de procurer de l'emploi à toutes personnes, quelle que soit leur profession et leur sexe ; de vendre les propriétés foncières, mobilières, et les esclaves, ou de les donner à loyer ; de présenter aux propriétaires, entrepreneurs et conducteurs de travaux, les ouvriers dont ils auront besoin ; de faire les écritures et comptes des personnes qui s'adresseront à eux ; enfin, de faire procurer des fonds sur signatures connues &a. &a. BONNAIN, GENTY.

31 janv—1m.

AVIS est par le présent donné aux créanciers de la succession de feue veuve Amy, d'avoir à présenter au soussigné leurs réclamations sous dix jours, et ceux qui doivent sont priés d'avoir à payer entre ses mains.

(*Signé*) L. L. A. GIRAULT, Exécuteur-testamentaire.

31 janvier—3, 1t10j

235 Boucauts de SUCRE sur une habitation, à vendre par HARRISON, BROWN & Co.

31 janv rue Royale, no. 117

FROMAGE.—174 barriques Fromage de réserve, en débarquement du bateau-à-vapeur Choctaw, à vendre par TOURNÉ & BECKWITH,

31 janv Nlle. Levée, no. 15

LETTRES de Change sur Charleston, à vendre par WM. G. HEWES,

31 janv rue du Camp, no. 9.

RIZ.—124 tierçons RIZ de première qualité, récemment reçus par le brick Atlas, de Charleston, à vendre par WM. G. HEWES,

31 janvier rue du Camp, no. 9.

SEL.—Le chargement du brick Rebecca, des Iles Turques, consistant en 4000 boisseaux de sel, est à vendre par J. W. ZACHARIE & Co.

31 janvier rue Bienville, no. 80

SEL.—En débarquement de Liverpool et à vendre par WM. G. HEWES,

31 janvier rue du Camp, no. 9

LETTRES de Change sur Boston, à vendre par WM. G. HEWES,

31 janvier rue du Camp, no. 9

CHARBON de Pittsbourg, récemment reçu et à vendre en lots pour la commodité des acquéreurs, par JEDEDIAH LERDZ, Encoignure des rues Delor et Foucher.

31 janvier—3

EN débarquement du navire Helvetia, venant du Havre,

5 balles Indienne, 2 do. chals 12-4 ; 2 do. robes, pour le marché espagnol ; 3 balles Indienne, pour meubles ; 1 do. do. uni pour robes ; 2 do. guingams ; 1 caisse mouchoirs pullicates, à vendre par

31 janvier T. NICOLET & CO.

SUCRE.—60 boucauts de sucre, à bord du sloop Juno, à vendre par

28 janv A. QUERTIER & BOUTIN.

MOUCHOIRS DE MADRAS—3 malles récemment importés, avec très jolis dessins, reçus par le navire Russell, à vendre par

28 janv W. G. HEWES.

Théâtre d'Orléans.

MARDI, 31 JANVIER,

JOCONDE,

OU

LES COURREURS D'AVENTURES,

Opéra en trois actes, de M. Etienne, musique de Nicolo. Le spectacle sera terminé par

JEAN,

Pièce en quatre parties, mêlée de chants.

Incessamment la première représentation de IL Y A 10 ANS, drame nouveau en trois actes et en sept parties.

THEATRE DE LA RUE DU CAMP.

Aujourd'hui 31 janvier,

Cinquième soirée de M. FORBES,

MACBETH,

Tragédie de Shakspeare, dans laquelle M. FORBES remplira le rôle de *Macbeth*.

Suivie du

Monstre aux yeux-verts,

Comédie populaire, dans laquelle M. MADDEN fera son début.

SALLE DE BAL,

Au coin des rues d'Orléans et Bourbon.

Mercredi, 1er. février,

GRAND BAL PARÉ, ET MASQUÉ.

Prix d'entrée—Cavaliers, une piastre.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation.

☞ On trouvera dans l'intérieur de l'établissement un magasin de MASQUES et COSTUMES DE BAL, dans le goût le plus nouveau, pour les Dames et les Cavaliers. 30 j.

Esclave en marronnage.

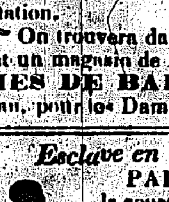

PARTIE marronne de chez la soussignée, depuis 20 jours, la négresse SOPHIE, âgée de 25 ans. Elle était vêtue, lors de son départ, d'une robe à carreaux roses. Cette négresse est beaucoup connue en ville par sa forte complexion et comme marchande de gâteaux. Elle a une cicatrice au-dessus de l'œil gauche. Une récompense de dix piastres sera donnée à celui qui la logera dans une des geoles de cet état, ou la ramènera chez sa maîtresse.

Les capitaines de navires et autres sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord, sous les peines prescrites par la loi.

31 janv—12 FEMME LACOUTURE.

CHASSEURS-A-CHEVAL D'ORLEANS.

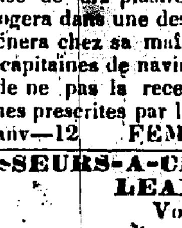

Vous monterez à cheval dimanche prochain, 5 fév. et vous vous réunirez, à 8 heures précises du matin, au lieu ordinaire du rassemblement.—Tenue d'hiver.

Par ordre du Capt., BARTHET. Fourrier.

31 janvier

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Samedi, 4 février, à 11 heures du matin, j'exposerai en vente, au domicile de feu James Pitot, à l'encoignure des rues Bourbon et de l'Hôpital, les effets mobiliers dépendant de la succession.

Conditions : comptant. Par ordre de la Cour.

31 jan MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi, 1er. mars 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Caleb D. Jordan, Allen, mulâtre âgé d'environ 25 ans. Conditions ; comptant.

Par ordre de la Cour.

31 janv MARTIN BLACHE, régister

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Jeudi, 1er. mars 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Joseph Mathews, les améliorations qui se trouvent sur une Ile appelée "Ile Cochrane," située à la passe du sud-ouest du Mississipi, et tous les droits que le défunt peut avoir à la dite Ile.

Par ordre de la cour.

31 janvier MARTIN BLACHE, régister

BLANC DE BALEINE—100 caisses reçus par le brick Aquila, de Boston, à vendre par

30 jan QUERTIER & BOUTIN

PEINTURE DE PORTRAITS

HREINAGLE annonce respectueusement aux dames et messieurs de la Nelle.-Orléans, qu'il a pris un appartement rue du Canal, No. 45, pour y exercer son état, et où il recevra les personnes qui voudront l'honorer de leur patronage ; on y trouvera aussi quelques spécimens qui feront juger de ses capacités. En attendant qu'il puisse se procurer un emplacement plus commode, pour une exhibition publique plus en grand, M. Reinagle doit à la politesse de M. Parmley, de pouvoir exposer à la vue des amateurs et pour quelque temps, son tableau célèbre dont le sujet est "*Daniel interprétant l'inscription du mur, à la fête de Balthazar.*" VIDE DANIEL, Cap. 5.

30 janv—1s.

SACS A SEL.—100 pièces de Burlaps, propre à faire des sacs à sel, à vendre par WM. G. HEWES,

30 janv rue du Camp, no. 9

MELASSES—à vendre par

5 janv J. MAGER.

THÉ—90 boîtes thé impérial vert, reçus par le navire Russell, à vendre par

28 janv W. G. HEWES.

Beautés de la mécanique

NOMMEE

CHAMBRE D'INSDUSTRIE.

LE public est respectueusement informé que l'exhibition qui est établie, depuis quelques semaines, vis-à-vis la Bourse, rue de Chartres, est transportée rue de la *Levée*, No. 113, entre le marché aux légumes et la halle aux boucheries, où elle restera en opération encore pendant quelques jours, avant son départ pour le Mexique. Ce spécimen vraiment étonnant du génie de l'homme, consiste en trois manufactures complètes, savoir : une pour le coton, une autre pour le drap et pour la troisième pour faire des cardes pour le coton et la laine—le tout est mis en mouvement par la force de trois chiens. Le propriétaire désire que tout le monde puisse jouir de la vue de cette belle invention ; et dans ce but, il a réduit le prix d'entrée à la somme de CINQUANTE CENTS.

Les personnes de couleur libres seront admises les lundis et jeudis.

L'exhibition commence tous les jours à 8 heures du matin et dure jusqu'à 10 du soir.

27 janvier—2m

BILLARDS.—Le soussigné offre à vendre, ensemble ou séparément, deux superbes BILLARDS, d'un travail achevé et d'une régularité parfaite ; ils ont été faits par un habile ouvrier et sont entièrement neufs. S'adresser, pour les voir, au café du soussigné, rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon, vis-à vis le Théâtre.

27 janvier—6.3ps. VICTORIN.

ETOFFES DE LAINE.—4 balles de ces étoffes très-fines, reçus par la barque Lark, de Liverpool, à vendre par

27 jan HARRISON, BROWN & CO.

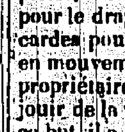

Le soussigné vient de recevoir, par les derniers arrivages du Hâvre, de la Pâte pectorale de Reynauld, du Sirop de Lamoureux, &c. qu'il vendra à des prix modérés.

24 janv FORESTIER.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.

Le bateau-à-vapeur, fin march. LAFOURCHE, capt. Moorhead, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord ou à TOURNÉ & BECKWITH.

30 jan Nouvelle-Levée, No. 15.

POUR CINCINNATI.

Le nouveau bateau-à-vapeur SENATOR, capitaine Green, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à

26 janv YORKE, MACALESTER & Co.

POUR CINCINNATI, LOUISVILLE, et les ports intermédiaires.

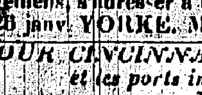

Le bateau-à-vapeur neuf, fin marcheur TENNESSEAN, capt. S. Buckner, partira pour le susdit port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à YORKE, MACALESTER & CO.

20 janv

POUR N. YORK. (Paquebot de 5 février.)

(De la Louisiane et New-York.)

Le beau navire neuf LOUISVILLE, capitaine Price, est maintenant en charge et sera expédié le jour susdit ; pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la place publique, ou à

27 janv. FOSTER & HUTTON.

A VENDRE.

La goëlette SAINT-ANN, du port du 73 tonneaux, construite dans le bayou Plaquemine, en bois de muriers et chêne vert, avec ses agrès et apparaux et en état de prendre de suite la mer. Si la dite goëlette n'est pas vendue à l'amiable d'ici au 10 février prochain, elle sera criée par J. H. Domingon le même jour, à la Bourse Hewlett.

La goëlette est mouillée vis-à-vis la rue St.-Louis, s'adresser à bord, ou à

27 janv.—5 L. P. FERRY.

POUR TAMPICO.

La belle goëlette doublée et chevillée en cuivre ELIZA THOMAS, capt. Delarue, partira positivement samedi, 28 du courant, à 4 heures de l'après-midi, pour fret de 100 barils, s'adresser au no. 104, rue Royale.

27 janv. TUYES & CO.

A VENDRE OU A FRETER,

La belle goëlette neuve BONITA, doublée et chevillée en cuivre, construite à Baltimore en mai dernier ; elle est bien fournie d'apparaux et facile à arrimer. S'adresser à

27 janv HARRISON, BROWN & Co.

ON a besoin d'un bon navire pour porter 200 boucauts dans un port du nord. S'adresser à WM. G. HEWES,

26 janvier rue du Camp, no. 9

LIGNE DE PAQUEBOTS POUR BALTIMORE.

Les beaux bricks, doublés en cuivre, ARIEL, AJAX et BOURNE, feront à l'avenir ces voyages. Les armateurs espèrent mériter l'encouragement du public, tant par l'expérience des capitaines que par les bons emménagemens des navires.

☞ Le brick ARIEL est maintenant prêt à recevoir un chargement. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine Banks à bord, ou à

24 janv J. W. ZACHARIE & Co.

POUR BALTIMORE.

Le brick paquebot SARAH, capit. Rollins, ayant une partie de son chargement engagé, sera expédié sous peu ; pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

25 janvier A. QUERTIER & BOUTIN.

POUR CHARLESTON,

Le beau brick doublé et chevillé en cuivre, MARY, capitaine Porter, ayant les deux tiers de son chargement engagés, partira sous le plus bref délai. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, en face des magasins bleus, ou à J. W. ZACHARIE & Co.

21 janv rue Bienville, no. 80.

POUR BOSTON,

Le brick de 1ère. classe, RUPEE, capitaine Foque, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

21 janv STETSON & AVERY.

POUR LA HAVANE.

Le beau brick espagnol HERMOSA HAVANERA, capit. Astoy, pour fret ou passage, s'adresser à THAYER, HURD & CO.

20 jan rue des Magasins, no. 29.

A FRETER.

La belle goël. WHALE, capit. Wolfe, s'adreser au capitaine à bord, au dessous du ferry, ou à THAYER, HURD & CO.

20 jan rue des Magasins, no. 29.

AVIS est donné par le présent, qu'en conformité d'un acte de la Législature, intitulé "Acte pour amender et expliquer l'acte pour incorporer la Banque de Cité de la Nouvelle-Orléans", approuvé le 13 janvier 1832, les livres de souscription seront ouverts pour établir le fonds capital de la dite banque, au bureau de la Compagnie du Chemin-à-coulisse de Pontchartrain, rue Royale, No. 13, Nlle.-Orléans, le lundi 6 février 1832, et resteront ouverts tous les jours (dimanches exceptés) jusqu'au 16 du dit mois, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 de l'après-midi.

Par ordre de la direction,

16 janv—20 R. CLAGUE, *Secrétaire*

CALIGRAPHIE,

ou art d'écrire—Rue du Canal, No. 47.

MESSIEURS Geyes et Chapman, de New-York, informent respectueusement les citoyens de la Nlle.-Orléans, que lundi prochain ils feront l'ouverture de leur établissement pour *l'enseignement de l'écriture, sur un plan entièrement nouveau*, pratiqué par eux depuis plusieurs années, et qui a été adopté par toutes les institutions littéraires et dans toutes les écoles de France, d'Allemagne, de la Grande-Bretagne et des États-Unis.

Des chambres commodes et agréables seront réservées pour les classes des dames et des Messieurs.

Pour plus amples informations, s'adresser à eux à leur établissement.

N. B. Il y aura des classes le soir.

Les soussignés s'en réfèrent, pour les renseignemens qu'on voudrait prendre, à MM. John Augen, Nathaniel Dick, rév. C. M. Hull, J. Jaudon, A. Hennen, rév. F. Clapp, J. A. B. Morton, général Wm. L. Robeson, et Isaac F. Preston. 26 janv—☞

LE DOCTEUR FITCH,

DENTISTE, demeure rue du Camp, No. 3, au-dessus du magasin de M. Probyn.

26 janvier—4m

MR. BOYER, professeur de l'Université de Paris, se propose de donner des leçons des langues latine et française, de géographie, d'histoire, d'arithmétique, &c. &c. aux enfants des deux sexes. Il demeure rue Royale, No. 106. 26 janvier—6

A VENDRE.—Un assortiment de faïence propre au marché du Mexique, reçu par le navire William Neilson, de Liverpool, à vendre par VE. AICARD,

25 janvier rue de la vieille Levée, no. 37

TABAC.—40 caisses TABAC de Cavendish, en débarquement et à vendre par TOURNÉ & BECKWITH.

26 janvier Nouvelle-Levée, no. 15

A VENDRE—20 arpents de cannes de plant, à ruban, jaune et verte, aussi 10 arpents cannes de Otahity, s'adresser au bayou St. Jean sur l'habitation Allard et Robert. 19 jan—8

VENTES A L'ENCAN.

☞ On trouvera deux colonnes d'avis d'encan sur la 4me. page.

PAR T. MOSSY.

JEUDI, 9 février prochain, il sera vendu, à midi, à la Bourse Hewlett, deux lots de Terre situés au faubourg Marigny, faisant face à la rue des Français, entre les rues Morales et Urquhart. Le No. 1, mesurant 82 pieds de face sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces ; le No. 2 mesurant 81 pieds 11½ pouces, sur la même profondeur de 127 pieds 10 pouces.

Payable un tiers comptant ; le surplus à 6 et 12 mois de terme. 31 janv

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu mercredi, 2 février, à midi, à la Bourse, quatre ESCLAVES de prix, savoir : Gabriel, de 23 ans, bon laboureur, avec Tilda, sa femme, de 19 ans, servante : Charity, de 18 ans, dito ; Permelia, de 16 ans, dito.

Conditions : 6 mois de crédit, en billet endossé à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés par-devant Wm. Boswell, not. pub. aux frais des acquéreurs. 31 janv

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu mercredi, 1er. février, dans la rue Conti, No. 115, maison de Mme. Hermitage, à 3 heures de l'après-midi,

DIFFERENTS MEUBLES,

tels que bois de lits, armoires, bureaux, sideboards &c. ainsi que linges de tables, et autres linges de corps.

Conditions :—comptant. 30 janv.—3

PAR P. A. GUILLOTTE.

IL sera vendu lundi, 6 février, à neuf heures du matin, sur l'habitation de Mme. Livaudais, les animaux qui en dépendent, savoir :

48 têtes de CHEVAUX et MULETS,
33 BŒUFS domptés,
14 VACHES laitières,

Plusieurs charrues, harras, charrettes à bœuf et à cheval, drays, harnais, et instrumens aratoires.

Plus un moulin à sucre horizontal, en fer, et avec les porteuses ; un autre à bras, pour grue.

8 chaudières à sucre, formant deux équipages, 10 bacs, six citernes, une forge, une pompe et une balance, ainsi que divers autres articles. 30 janvier.—7

PAR T. MOSSY.

IL sera vendu mardi 31 du courant, en face de son magasin d'encan, à midi, 60 caisses de Vitres, 8 sur 10, 16 sur 20 ; peinture blanche ; verdegris à l'huile ; esprit de thérébentine ; soufflets de forge. 30 janvier

PAR T. MOSSY.

JEUDI, 2 février, il sera vendu à la Bourse Hewlett, une jeune négresse nommée Plesanta, âgée d'environ 12 ans, garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions : 6 mois de terme. 30 janv

PAR T. MOSSY.

IL sera vendu jeudi, 2 février, à la Bourse de Hewlett, *vingt-quatre TERRAINS* situés dans le nouveau faubourg Marigny, entre les rues St.-Antoine, Liberaun, Annette et Génie.

Conditions : 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés par A. Mazureau, not. pub. à la charge des acquéreurs.

30 janvier

PAR T. MOSSY.

MARDI, 31 du courant, il sera vendu à son magasin d'encan, 5 caisses percales, 5 do. coton blanc, 2 caisses basin, &c. 30 janv

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu vendredi, 3 février prochain, à midi et demi, à la bourse Hewlett, les terrains suivants :—

1°. Un terrain No. 1, situé à l'encoignure des rues Remparts et des Ursulines, dans le carré de la ville, ayant 25 pieds de face à la première et 85 à la seconde.

2°. Un terrain No. 2, attenant au No. 1, ayant 29 pieds de face à la rue des Remparts, sur 85 de profondeur.

3°. Un terrain No. 3, attenant au No. 2, ayant 29 pieds de face, sur 85 de profondeur.

4°. Un terrain No. 4, attenant au No. 1, 2 & 3, par la ligne inférieure ayant 25 pieds de face, sur 83 de profondeur, le tout mesure française et conformement au plan dressé par d'Hémécourt, député voyer.

5°. Un terrain situé sur l'emplacement du fort St. Charles, rue des Français, entre les rues de la Victoire et de la Levée, désigné par le No. 16, au plan déposé chez F. de Armas, notaire public, le 27 mai 1822, ce terrain mesure 32 pieds de face à la rue des Français sur 106 pieds 6 pouces de profondeur, mesure anglaise.

Conditions.—Les 4 premiers terrains, payable un tiers le 17 mai 1832 ; un tiers le 27 mai 1833 ; et un tiers le 27 mai 1834. Le 5me. terrain payable moitié en juillet 1832, et moitié en juillet 1833, le tout sur billets divisés en coupons et tirés et endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés chez Louis T. Caire, notaire, aux frais des acquéreurs.

27 janvier

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu, jeudi 2 février prochain, à midi, à la Bourse, trois Magasins de prix, nos. 305, 306 et 307, situés sur la nouvelle levée, entre les rues Julia et St. Joseph ; ils ont trois étages et demi et sont construits en briques et occupent trois terrains de 111 pieds de profondeur.

Aussi, un Terrain de prix, situé à l'encoignure des rues St.-Charles et Hevia, en face de l'Hel La Fayette, et joignant les nouvelles bâtisses en briques érigées par M. Maunsel White, ayant 50 pieds de face à la rue St.-Charles, sur 126 de profondeur, avec une allée de 14 pieds dans le fond.

Conditions : 6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 27 janv

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu jeudi après midi, 2 février, à 4 heures, au coin des rues Tchoupitoulas et Julia, pour clore une facture, une variété de meubles et ustensiles de cuisine, consistant en : tables à manger, chaises, sophas, sideboards, garde-feu, pelles et pincettes &c.

Conditions : comptant. 27 janv

EN débarquement du navire Shepherdess, des JAMBONS de Westphalie, de qualité supérieure, à vendre par

26 janv THEOD. NICOLET & Co.

GRAISSE.—1000 barillets de graisse, en débarquement du bateau-à-vapeur Senator, à vendre par

26 janv YORKE, MACALESTER & Co.

BILLET PERDU.—Il a été perdu hier vers 2 heures de l'après midi, dans la rue Toulouse, entre Chartres et Royale, un billet de $278, souscrit par J. Coulon & co. à l'ordre de E. Debergue, endossé par H. Landreaux fils et par H. Landreaux. Le dit billet daté le 1er. octobre, et payable 6 mois de date.

Le paiement de ce billet ayant été arrêté, le public est prévenu de ne pas le négocier. La personne qui l'a trouvé est priée de le remettre au bureau de Landreaux & Chabert, rue Toulouse, No. 64. 20 jan—...

Bureau de la Compagnie de la Presse à Coton de la Levée.—N. Orléans, 19 jan. 1832.

LES actionnaires de la compagnie de la Presse à coton à vapeur de la Levée, sont par le présent avertis que par une résolution émanée du bureau des directeurs, le sixième paiement d'un dixième sur leurs actions respectives, devra s'effectuer à la banque de l'État de la Louisiane trente jours après cette date.

20 janv.—3. Wm. HUDSON, secrétaire.